

Pricing update for Canadian dollar

Customer Briefing document and FAQ October 2018

General Messaging	1
Guidance on communications	2
Frequently Asked Questions (FAQ)	2
General	
Pricing and Licensing	
Azure	- 5

General Messaging

October 30, 2018. — Microsoft is announcing Canadian dollar pricelist changes for commercial online services, effective December 1, 2018. Microsoft periodically assesses the impact of its local pricing for software products and online services to ensure there is reasonable alignment across regions and this change is an outcome of this assessment. Starting December 1, 2018 Canadian dollar prices for online services will increase by 5% to realign close to global US dollar levels. For business customers, these changes will not affect existing orders under volume licensing agreements for products that are subject to price protection. However, prices for new product additions under such volume licensing agreements and purchases under new contracts will be as defined by the pricelist at the time of order. Customers across Canada buying online services in Canadian dollar will continue to find Microsoft cloud offerings highly competitive.

Change will not apply to commercial on-premises software, consumer software, or consumer cloud services. For indirect sales where Microsoft products are sold through resellers, final prices and currency of sale will continue to be determined by resellers.

Guidance on communications

Customers should contact their Microsoft account manager or Microsoft reseller for other questions or clarifications.

Frequently Asked Questions (FAQ)

General

Why is Microsoft adjusting commercial online service prices in Canadian dollar now?

Microsoft periodically assesses the impact of its local pricing for software products and online services to ensure there is reasonable alignment across regions and this change is an outcome of this assessment. Starting December 1, 2018 Canadian dollar prices for online services will increase by 5% to realign close to global US dollar levels. Even after this pricing adjustment, customers across Canada buying online services in Canadian dollar will continue to find Microsoft cloud offerings highly competitive.

What are the changes to Canadian dollar pricing?

Starting December 1, 2018 Canadian dollar prices for online services will increase by 5% to realign close to global US dollar levels. For business customers, these changes will not affect existing orders under volume licensing agreements for products that are subject to price protection. However, prices for new product additions under such volume licensing agreements and purchases under new contracts will be as defined by the pricelist at the time of order.

Customers across Canada buying online services in Canadian dollar will continue to find Microsoft cloud offerings highly competitive.

Why not other currencies or geos?

Many factors contribute to our ongoing assessment of pricing. Our recent assessment of the marketplace and resulting analysis led to the selection of Canadian dollar and New Zealand dollar for this set of changes.

How do you make the assessment?

Periodically Microsoft assesses the impact of its pricing to ensure there is a reasonable alignment with the needs of its customers, partners, and the marketplace across the region, and may make changes in response to its assessment and feedback. Many factors contribute to our ongoing assessment of pricing such as local and regional market dynamics including competition, business models, local currency rates and local inflation.

How frequently do you plan to adjust pricing in Canadian dollar or other currencies?

Microsoft will maintain relatively stable and predictable prices in Canadian dollar and other currencies. Periodically Microsoft assesses the impact of its pricing to ensure there is a reasonable alignment with the

needs of its customers, partners, and the marketplace across the region, and may make changes in response to its assessment and feedback. Any future changes to pricing in Canadian dollar will be assessed based on Microsoft's internal pricing strategy and processes in order to maintain relatively stable prices.

Why is there no change to on-premises software pricing?

Many factors contribute to our ongoing assessment of pricing for both on-premises and cloud. However, some such as competition, cloud business models and its costs, currency rates, etc. influence cloud pricing differently. As of October 2018, on-premise software prices in Canadian dollar are to remain unchanged.

Which Volume Licensing programs will be impacted?

Revised Canadian dollar prices will be applicable to new and renewing contracts for commercial online services available through volume licensing programs. For all indirect licensing agreements, resellers continue to determine final price and currency of sale. Price will adjust as noted above for commercial online services sold through an Enterprise Agreement (Commercial, Government, Campus, and Enrollment for Education Solutions), the Open Value Agreement (Commercial, Government, and Education Solutions), a Microsoft Products and Services Agreement (Commercial, Government, and Academic), Select/Select Plus Agreement (Commercial, Government, and Academic), Cloud Solution Provider (CSP), Syndication, and Microsoft Subscription Program (Commercial, Government, Not for Profit and Academic).

How will FPP/retail, OEM and other indirect sales schemes be impacted?

Prices of consumer and FPP software, and Microsoft software pre-installed on PCs (OEM) remain unchanged. Microsoft resellers and customers can continue to purchase at current prices. For indirect sales, resellers will continue to determine the final pricing for end users.

How are prices going to be changed for government/public sector customers?

We have taken a unified approach to price adjustment which will be equal for all categories of volume licensing customers, including commercial, government/public sector and academic customers.

How are any promotional offers being designed to offset this increased price?

Promotions are aligned to the business and market needs. Promotions are not used to offset price increases. However, we are making an early announcement of this change to give customers the opportunity to procure and fulfill their business needs at the current price.

Pricing and Licensing

When will the new Canadian dollar pricelists be available and effective?

New prices in Canadian dollar will be effective December 1, 2018. A preview will be available one month in advance on November 1, 2018 (preview only).

How does this change impact existing Volume Licensing contracts?

- ▶ Mid-term Enterprise Agreement (EA), Enterprise Subscription Agreement (ESA) Server and Cloud Enrollment (SCE): Existing EA, ESA and SCE contracts have price protection on previously ordered products and will not experience a price change during the term of their agreement. Any new product additions will be priced at current pricelist price.
- ▶ **Renewing and New EA/ESA:** Renewals and new agreements will be priced at then current pricelist price.
- ▶ Mid-term Open Value (OV) Agreement company-wide & Open Value Subscription (OVS)
 Agreement company-wide: Existing OV and OVS company-wide contracts have price protection on previously ordered products and will not experience a price change during the term of their agreement.
 Any new products will be priced at the current pricelist price.
- ▶ Mid-term Open Value (OV) Agreement non-company-wide: For OV non-company-wide purchases there is no price protection and new orders will be priced at current pricelist price.
- ▶ Renewing and New OV/OVS Agreement: Renewals and new agreements will be priced at then current pricelist price.
- ▶ Microsoft Products and Services Agreement (MPSA) On-premises sales: MPSA and Select/Select Plus on-premises sales have no price protection and are subject to current pricing for incremental purchases.
- ▶ **MPSA Cloud sales:** MPSA online services benefit from price protection until subscription renewal. At renewal, pricing resets to then current pricelist price.
- ▶ **Open License Agreement**: For purchases under Open, there is no price protection and new orders will be defined by the pricelist at the time of order.
- ▶ Cloud Solution Program (CSP) and Syndication: Existing subscriptions receive price protection during their term which is normally twelve months from the start of paid subscription. Additional CSP seats to an existing subscription after December 1, 2018 will be at the previous billing price which remains in place for the remaining twelve-month term purchased before December 1, 2018. Renewals will be subject to the then current prices as determined by the channel partner.
- ▶ Microsoft Online Subscription Program (MOSP) with annual commitment and monthly billing: Existing MOSP customers with an annual commitment receive price protection during their term. Adding seats to an existing subscription after December 1, 2018 will be at the previous billing price which remains in place for the remaining twelve-month term purchased before December 1, 2018. Renewals will be subject to the then current prices.
- ▶ Microsoft Online Subscription Program (MOSP) with pay-as-you-go and monthly billing: Customers under the 'pay-as-you-go' model enjoy the benefits of no minimum purchase requirements or future commitments with Microsoft and have flexible pricing. For these customers prices will increase effective December 1, 2018.
- ▶ **Customers under trial:** Prices are determined at the time of paid sign-up.
- ▶ **Promotions**: Customers enjoying previously ordered promotion pricing are protected on previously ordered services and will not experience a price change during the term of the agreement. Orders for new services will be priced at the then current promotion pricelist price.
- ► **Azure customers:** See Azure specific FAQs below.

Are prices going to be changed for not-for-profit customers?

Yes. We have taken a unified approach for price adjustment which will be equal for all category of volume licensing customers, including commercial, government/public sector, charities/not-for-profit and academic

customers. Qualifying charity organizations will continue to benefit from Microsoft's software donation program. Not-for-profits customers can take advantage of Microsoft's special pricing offers.

How will customers be informed?

Account managers and partners may contact their customers using the To Customer email template and Customer FAQ provided.

What should I do in the case of exceptions and not standard customer situations?

Partners are advised to contact their Microsoft Partner Sales Executive or License Reseller. Microsoft employees should contact their CE.

Azure

How will the price changes impact existing Azure customers in volume licensing?

Effective December 1, 2018 customers purchasing Azure in Canadian dollars will see pricing at levels similar to customers purchasing Azure in US dollars through Azure.com and in volume licensing agreements. Below are how changes impact existing Azure customers.

- ▶ **Pay-As-You-Go Subscriptions on Azure.com:** Customers under the 'pay-as-you-go' model enjoy the benefits of no minimum purchase requirements or future commitments with Microsoft and have flexible pricing. For these customers in Canada new prices will be effective December 1, 2018.
- ▶ Prepaid Subscriptions on Azure.com (retired for new customer sign-up as of October 1, 2016): For previously offered subscriptions, prepaid amount, discount and terms remain unchanged. Consumption rates will increase effective December 1, 2018 to the new pricing in Canadian dollars.
- ▶ Azure in Cloud Solution Program (CSP): In CSP, end-customer pricing for Azure services is determined by the channel partner. Microsoft pricing to CSP partner is under the 'pay-as-you-go' model with the benefit of no minimum purchase requirements or future commitments with Microsoft and flexible pricing with no price lock. For CSP partners, Canadian dollar prices will increase effective December 1, 2018 to levels similar to Azure pricing for CSP partners in other currencies such as the US dollar.
- ▶ **Azure purchased via Open:** Consumption rates will increase effective December 1, 2018 to the new higher pricing in Canadian dollar as applicable on Azure.com.
- ▶ Azure in Mid-term Enterprise Agreement (EA), Enterprise Subscription Agreement (ESA), and Server and Cloud Enrollment (SCE): Customers or partners who purchased Azure within an EA, ESA, or SCE agreement have price protection on currently offered Azure services and will receive the <u>lower</u> of their baseline price or the new market price. Customer or partner's baseline price is the price at the beginning of their Azure agreement or the price a new Azure service was made generally available. If the new market price is higher than customer's baseline prices, customers may see an increase up to but not above their baseline prices. New Azure services will be defined by the pricelist at the time of order.

How does this price increase impact customers with Azure Reserved Instance (RI) or planning to purchase an Azure Reserved Instance (RI)?

The price changes will have no impact on individual Reserved Instances that have already been charged. Azure RI prices will adjust on December 1, 2018 for all new or additional orders.

How will Canadian dollar price changes impact New/renewing Azure EA customers?

Starting October 1, 2016 Microsoft improved the transparency and simplicity of Azure pricing to ensure customers get the best possible prices regardless of where they buy – on Azure.com or in volume licensing programs such as Enterprise Agreement (EA), Server and Cloud Enrollment (SCE), etc. To accomplish this, the Azure EA discount waterfall (A/B/C/D), and SCE 5% discount were retired effective October 1, 2016. Microsoft lowered some Azure pricing and introduced new offers to ensure Azure pricing is competitive.

At renewal, Azure EA customers purchasing in Canadian dollars will continue to have competitive and best possible pricing. Azure customers purchasing in EA enjoy additional benefits unique to the EA program such as price protection during term, differentiated support and offers for EA customers. In some renewing EA/SCE cases, the removal of the EA discount waterfall and SCE discount, together with Canadian dollar price increase may result in a price increase. The cumulative impact of these pricing changes will depend on which services the customer is using and how much of is being consumed. For renewing EA/SCE customers, the prices customers are paying today in their EA/SCE, and what they will pay going forward at renewal is likely close to when they signed their current EA/SCE. Azure has had significant price decreases on Dv2, D and A series compute over the past 2 years and additional price decreases on other services as well.



Ajustement de prix en dollars canadiens

Document de breffage et foire aux questions Octobre 2018

Messages d'ordre général	1
Directives de communication	2
Foire à questions	2
Général	2
Tarification et acquisition de licences	4
Azure	

Messages d'ordre général

Le 30 octobre 2018 — Microsoft annonce de nouveaux prix en dollars canadiens pour ses services en ligne, lesquels seront en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2018. Microsoft évalue régulièrement les prix locaux de ses logiciels et services en ligne pour garantir une cohérence entre les régions. Cette mise à jour est le fruit de cette analyse. Le 1^{er} décembre 2018, les prix des services en ligne en dollars canadiens augmenteront de 5 % afin qu'ils correspondent mieux aux prix en dollars américains. Pour les clients Entreprise, les commandes passées dans le cadre d'un contrat d'acquisition de licence en volume avec protection des prix ne seront pas touchées. Cependant, les nouvelles commandes passées dans le cadre de ces contrats ou les achats effectués dans le cadre de nouveaux contrats seront soumis aux prix en vigueur à la date de la commande. Les clients qui achètent des services infonuagiques en dollars canadiens partout au Canada continueront de trouver les offres de Microsoft extrêmement concurrentielles.

Ces changements ne s'appliqueront pas aux logiciels commerciaux sur site ni aux logiciels et services infonuagiques destinés au grand public. Dans le cas des ventes indirectes, soit la revente de produits Microsoft par des revendeurs, ceux-ci continueront d'établir les prix finaux et la devise utilisée.

Directives de communication

Communication à l'intention des clients

Un modèle de courriel prêt-à-l'emploi pour les clients a été créé.

Une foire aux questions pour les clients a également été créé.

Les clients doivent communiquer avec leur gestionnaire de compte ou revendeur Microsoft pour toute autre question ou clarification.

Foire aux questions (FAQ)

Général

Pourquoi est-ce que Microsoft ajuste maintenant le prix en dollars canadiens de ses services commerciaux en ligne ?

Microsoft évalue régulièrement l'influence des prix dans la devise locale de ses logiciels et services en ligne pour garantir une cohérence entre les régions. Cette mise à jour est le fruit de cette analyse. À partir du 1^{er} décembre 2018, les prix des services en ligne en dollars canadiens augmenteront de 5 % afin qu'ils correspondent mieux aux prix en dollars américains. Même après cet ajustement de prix, les clients qui achètent des services en ligne en dollars canadiens partout au Canada continueront de trouver les offres de Microsoft extrêmement concurrentielles.

Quels sont les changements apportés à la tarification en dollars canadiens?

À partir du 1^{er} décembre 2018, les prix en dollars canadiens des services en ligne augmenteront de 5 % afin qu'ils correspondent mieux aux prix en dollars américains. Pour les clients Entreprise, les commandes passées dans le cadre d'un contrat d'acquisition de licence en volume avec protection des prix ne seront pas touchées. Cependant, les nouvelles commandes passées dans le cadre de ces contrats ou les achats effectués dans le cadre de nouveaux contrats seront soumis aux prix en vigueur à la date de la commande.

Les clients qui achètent des services infonuagiques en dollars canadiens partout au Canada continueront de trouver les offres de Microsoft extrêmement concurrentielles.

Pourquoi les autres devises ou régions ne sont-elles pas concernées?

Plusieurs facteurs interviennent dans notre évaluation continuelle des prix. Notre récente évaluation du marché mondial et les analyses qui y sont associées nous ont poussés à sélectionner le dollar canadien et le dollar néozélandais pour ces mises à jour.

Comment faites-vous cette évaluation?

Microsoft évalue régulièrement l'incidence de ses prix pour s'assurer qu'il existe une correspondance raisonnable entre le marché local et les besoins de ses clients et de ses partenaires, et pourrait apporter des changements en réponse à cette analyse et aux commentaires reçus. Plusieurs facteurs interviennent dans

notre évaluation continuelle des prix, notamment les dynamiques locales et régionales dont la concurrence, les modèles d'affaires, les taux de change des devises locales et le taux l'inflation au pays.

À quelle fréquence prévoyez-vous ajuster vos prix en dollars canadiens ou dans d'autres monnaies ?

Les prix de Microsoft en dollars canadiens et dans d'autres devises resteront relativement stables et prévisibles. Microsoft évalue régulièrement l'incidence de ses prix pour s'assurer qu'il existe une correspondance raisonnable entre le marché local et les besoins de ses clients et partenaires, et pourrait apporter des changements en réponse à cette analyse et aux commentaires reçus. Tout changement de prix en dollar canadien sera évalué selon la stratégie et les processus internes de Microsoft dans le but de maintenir des prix relativement stables.

Pourquoi n'y a-t-il pas de changements aux prix des logiciels sur site?

Plusieurs facteurs interviennent dans la définition des prix, à la fois pour les logiciels sur site et les services infonuagiques. Cependant, la concurrence, les modèles d'affaires, les coûts des services infonuagiques, les taux de change et d'autres facteurs influencent tous les prix des services infonuagiques à leur façon. En octobre 2018, les prix en dollars canadiens des logiciels sur site ne changeront pas.

Quels programmes d'acquisition de licences en volume seront touchés ?

Les mises à jour de prix en dollars canadiens s'appliquent aux nouveaux contrats et aux renouvellements de contrats pour les services en lignes de tous nos programmes d'acquisition de licences en volume. Pour tous les contrats de licences indirects, les revendeurs continueront d'établir les prix finaux et la devise utilisée. Les changements de prix s'appliqueront comme indiqué ci-dessus aux services en ligne vendus aux entreprises par l'intermédiaire des contrats Entreprise (commercial, secteur public, campus et inscription aux solutions pour l'éducation), des contrats Open Value (commercial, secteur public et solutions pour l'éducation), des contrats de produits et services Microsoft (commercial, secteur public et éducation), des contrats Select ou Select Plus (commercial, secteur public et éducation), d'un fournisseur de solutions infonuagiques, de la syndication et d'un programme d'abonnement Microsoft (commercial, secteur public, organisme de bienfaisance et éducation).

Comment les modèles de vente indirecte (à l'unité, vente au détail et OEM) aux consommateurs serontils touchés ?

Les prix des logiciels pour les consommateurs, des logiciels à l'unité (FPP) et des logiciels Microsoft préinstallés sur les ordinateurs (OEM) ne changeront pas. Les revendeurs et les clients pourront continuer à acheter ces produits aux prix actuels. Pour les ventes indirectes, les revendeurs continueront d'établir leurs propres prix pour les utilisateurs finaux.

Comment les prix vont-ils changer pour les clients du gouvernement et du secteur public ?

Notre ajustement de prix est identique pour tous les clients qui achètent des licences en volume, qu'ils proviennent du secteur commercial, du secteur public ou du gouvernement.

Existe-t-il des offres promotionnelles permettant d'atténuer cette augmentation de prix ?

Les promotions sont le reflet des besoins commerciaux et du marché. Les promotions n'ont pas pour objectif d'atténuer les hausses de prix. Cependant, nous communiquons ce changement à l'avance afin de permettre à nos clients de répondre à leurs besoins commerciaux au tarif actuel.

Tarification et acquisition de licences

À quel moment les nouvelles listes de prix en dollars canadiens seront-elles disponibles et en vigueur?

Les nouveaux prix en dollars canadiens entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2018. Un aperçu sera disponible un mois à l'avance, le 1^{er} novembre 2018 (aperçu uniquement).

Quel effet aura ce changement sur les contrats d'acquisition de licences en volume existants?

- ➤ Accord Entreprise (EA), Contrat d'abonnement Entreprise (ESA) et Accord Server et Cloud (SCE) en cours : Les contrats EA, ESA et SCE existants prévoient une protection de prix sur les produits antérieurement commandés et ne subiront pas de changement de prix pendant toute leur durée. Tout nouveau produit ajouté sera facturé au prix en vigueur.
- ▶ Renouvellement et nouveau contrat EA/ESA : Les prix lors des renouvellements de contrats et pour les nouveaux contrats seront ceux en vigueur au moment de renouveler le contrat ou d'en conclure un nouveau.
- ➤ Contrat Open Value (OV) à l'échelle de l'entreprise et contrat d'abonnement Open Value (OVS) à l'échelle de l'entreprise en cours : Les contrats OV et OVS existants à l'échelle de l'entreprise prévoient une protection de prix sur les produits antérieurement commandés et ne subiront pas de changement de prix pendant toute leur durée. Tous les nouveaux produits seront facturés au prix en vigueur.
- ➤ Contrat Open Value (OV) en cours non applicable à toute l'entreprise : En ce qui concerne les achats sous OV non applicables à toute l'entreprise, il n'y a pas de protection de prix, et les nouvelles commandes seront facturées au prix en vigueur.
- ▶ Renouvellement et nouvel accord OV/OVS : Les prix lors des renouvellements de contrats et pour les nouveaux contrats seront identiques à ceux des prix en vigueur au moment de renouveler l'accord ou d'en conclure un nouveau.
- ▶ Ventes de contrats relatifs aux produits et services Microsoft (MPSA) sur site: Les ventes MPSA et Select/Select Plus sur site ne bénéficient d'aucune protection de prix et sont soumises aux prix en vigueur pour les achats supplémentaires.
- ▶ **Ventes d'infonuagique MPSA :** Les services en ligne MPSA bénéficient d'une protection de prix jusqu'au renouvellement de l'abonnement. Au renouvellement, la tarification est réinitialisée en fonction de la liste de prix en vigueur à ce moment.
- ▶ **Contrat de licence Open** : Pour les achats effectués sous Open, il n'y a pas de protection de prix et les nouvelles commandes seront définies par la liste de prix au moment de la commande.
- ▶ Programme de solution infonuagique (CSP) et syndication : Les abonnements existants bénéficient d'une protection de prix pendant leur durée, qui est normalement de douze mois à compter du début de l'abonnement payant. Les postes CSP supplémentaires pour un abonnement existant après le 1^{er} décembre 2018 seront au prix de facturation précédent, lequel reste en vigueur pour la durée restante de douze mois de l'abonnement souscrit avant le 1^{er} décembre 2018. Les renouvellements seront soumis au prix en vigueur au moment de renouveler, comme fixé par le partenaire de distribution.

- ▶ Programme d'abonnement à Microsoft en ligne (MOSP) avec engagement annuel et facturation mensuelle: Les clients MOSP existants ayant souscrit à un engagement annuel bénéficient d'une protection du prix pendant la durée de leur contrat. L'ajout de postes à un abonnement existant après le 1^{er} décembre 2018 se fera au prix de facturation précédent, lequel restera en vigueur pour la durée restante de douze mois de l'abonnement souscrit avant le 1^{er} décembre 2018. Les renouvellements seront soumis au prix en vigueur au moment de renouveler.
- ▶ Programme d'abonnement à Microsoft (MOSP) en ligne avec paiement à l'utilisation et facturation mensuelle : Les clients utilisant le modèle de paiement à l'utilisation bénéficient des avantages de l'absence de conditions d'achat minimales ou d'engagements futurs avec Microsoft et bénéficient d'une tarification flexible. Pour ces clients, les prix augmenteront à compter du 1^{er} décembre 2018.
- ► Clients en période d'essai : Les prix sont déterminés lors de l'abonnement payant.
- ▶ **Promotions** : Les clients qui bénéficient d'une tarification promotionnelle pour des services commandés antérieurement ne subiront aucune modification de prix pendant la durée de leur contrat. Les prix pour les commandes de nouveaux services seront ceux figurant sur la liste des tarifs promotionnels en vigueur au moment de toute commande d'un nouveau service.
- ▶ Clients Azure : Consultez la FAQ sur Azure ci-dessous.

Les prix vont-ils changer pour les clients qui sont des organismes à but non lucratif?

Oui. Nous avons adopté une approche unifiée en matière d'ajustement des prix, laquelle sera identique pour tous les clients faisant l'acquisition de licences en volume, y compris les clients commerciaux, gouvernementaux, universitaires et du secteur public, ainsi que les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif. Les organismes de bienfaisance admissibles continueront de bénéficier du programme de dons de logiciels de Microsoft. Les clients qui sont des organismes à but non lucratif peuvent profiter des offres spéciales de tarification de Microsoft.

Comment les clients seront-ils informés?

Les gestionnaires de comptes et les partenaires peuvent communiquer avec leurs clients en utilisant le modèle de courriel à l'attention du client et la FAQ du client fournis.

Que dois-je faire dans les cas d'exception et les situations de client non standard?

Les partenaires sont invités à communiquer avec le responsable des ventes ou revendeur de licence de Microsoft qui leur est attitré. Les employés de Microsoft doivent communiquer avec leur direction générale.

Azure

Quel sera l'effet des modifications de prix sur les clients Azure existants en matière d'acquisition de licences en volume?

À compter du 1^{er} décembre 2018, les clients qui achètent des produits Azure en dollars canadiens verront des prix à des niveaux de tarification similaires à ceux applicables aux clients qui achètent des produits Azure en

dollars américains sur Azure.com et dans le cadre de contrats d'acquisition de licences en volume. L'effet de ces modifications sur les clients Azure existants est expliqué ci-dessous.

- ▶ **Abonnements pour paiement à l'utilisation sur Azure.com :** Les clients utilisant le modèle de paiement à l'utilisation bénéficient des avantages de l'absence de conditions d'achat minimales ou d'engagements futurs avec Microsoft et bénéficient d'une tarification flexible. Pour ces clients au Canada, les nouveaux prix entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2018.
- ▶ Abonnements prépayés sur Azure.com (retirés pour l'inscription de nouveaux clients depuis le 1^{er} octobre 2016): Pour les abonnements antérieurement proposés, le montant prépayé, les réductions et les conditions demeurent inchangés. Les tarifs de consommation augmenteront à compter du 1^{er} décembre 2018 pour atteindre la nouvelle tarification en dollars canadiens.
- ▶ Azure dans le programme de solution infonuagique (CSP) : Dans CSP, la tarification du client final pour les services Azure est déterminée par le partenaire de distribution. La tarification Microsoft pour les partenaires du programme CSP s'inscrit dans le modèle « paiement à l'utilisation » et s'accompagne de l'absence de condition d'achat minimal ou d'engagements futurs avec Microsoft, ainsi que d'une tarification flexible sans verrouillage des prix. Pour les partenaires CSP, les prix en dollars canadiens augmenteront à compter du 1^{er} décembre 2018 pour atteindre des niveaux de tarification similaires aux prix d'Azure pour les partenaires CSP dans d'autres devises, telles que le dollar américain.
- ▶ Azure acheté par l'intermédiaire d'Open : Les tarifs de consommation augmenteront à compter du 1^{er} décembre 2018 pour atteindre la nouvelle tarification plus élevée en dollars canadiens en vigueur sur Azure.com.
- ▶ Azure dans un contrat Enterprise (EA) à mi-parcours, contrat d'abonnement Enterprise (ESA) et contrat d'inscription à Accord Server et Cloud (SCE): Les clients ou partenaires qui ont acheté Azure dans le cadre d'un contrat EA, ESA ou SCE bénéficient d'une protection de prix sur les services Azure actuellement proposés et paieront, selon <u>le plus bas</u> des deux, le prix de base ou le nouveau prix du marché. Le prix de base du client ou du partenaire est le prix applicable au début du contrat Azure ou le prix auquel un nouveau service Azure a été offert de manière générale. Si le nouveau prix courant est supérieur au prix de base du client, le client pourrait voir une augmentation pouvant atteindre son prix de base, mais <u>ne pouvant pas le dépasser</u>. Les nouveaux services Azure seront définis par la liste de prix au moment de toute nouvelle commande.

Quel est l'effet de cette augmentation de prix sur les clients disposant d'une instance réservée Azure ou envisageant d'en acheter une?

Les modifications de prix n'auront aucun effet sur les instances réservées déjà facturées. Les prix d'une instance réservée Azure seront ajustés à compter du 1^{er} décembre 2018 pour toutes les commandes nouvelles ou supplémentaires.

Quel sera l'effet des changements de prix en dollars canadiens sur les nouveaux clients Azure EA?

En date du 1^{er} octobre 2016, Microsoft a amélioré la transparence et la simplicité de la tarification Azure pour permettre aux clients d'obtenir les meilleurs prix possibles, quel que soit l'endroit où ils procèdent à l'achat (sur Azure.com ou dans des programmes d'acquisition de licences en volume tels qu'Accord Entreprise (EA), Accord Server et Cloud (SCE), etc.). Pour ce faire, la cascade de rabais Azure EA (A/B/C/D) et le rabais SCE de 5 % ont été supprimés en date du 1^{er} octobre 2016. Microsoft a abaissé certains prix Azure et introduit de nouvelles offres pour garantir que la tarification Azure est concurrentielle.

Lors du renouvellement, les clients Azure EA effectuant leurs achats en dollars canadiens continueront de bénéficier des meilleurs prix possibles. Les clients Azure qui effectuent des achats dans le cadre du programme EA bénéficient d'avantages supplémentaires propres au programme EA tels que la protection des prix pendant la durée du contrat, le soutien différencié et les offres destinées aux clients EA. Dans certains cas de renouvellement d'EA/SCE, la suppression des cascades de rabais EA et des rabais SCE, ainsi que l'augmentation du prix en dollars canadiens, peuvent entraîner une augmentation du prix. L'effet cumulatif de ces modifications de prix dépendra des services utilisés par le client et de la quantité de services consommée. Pour le renouvellement des clients d'EA/SCE, les prix que les clients paient aujourd'hui dans leur EA/SCE et le montant qu'ils paieront lors du renouvellement sont probablement proches de ceux en vigueur au moment où ils ont signé leur EA/SCE actuel. Azure a connu des baisses de prix considérables sur les séries Dv2, D et A au cours des deux dernières années, ainsi que des baisses de prix supplémentaires sur d'autres services.